



Communiqué de presse

Première certification « Rivière Perle PLUS » en Suisse Romande. En certifiant la Morge avec le label Rivière Perle Plus, les communes de Savièse et Conthey s'engagent pour la préservation d'un cours d'eau d'exception. Longtemps objet de discorde entre les deux communes, cette démarche de certification les a réunies pour un projet commun de grande valeur.

Le 11 juin, la Morge s'est vu remettre le label « Rivière Perle PLUS » par l'association Rivières Perles lors d'une cérémonie organisée au bord du cours d'eau, au couvert de la Grande Zour. Portée conjointement par les communes de Savièse et de Conthey, cette reconnaissance marque l'aboutissement d'une démarche collective et le début d'un engagement de cinq ans en faveur de la rivière, en collaboration avec le WWF.

Longtemps considérée comme une frontière naturelle entre les deux communes, la Morge devient aujourd'hui un symbole de coopération. Comme l'a rappelé Madame Marie Zuchuat, présidente de Savièse lors de la cérémonie : « Certaines rivières relient des territoires. La Morge, elle, a longtemps eu la réputation de les séparer. » Avant d'ajouter : « Aujourd'hui, ce qui nous rassemble est plus fort que ce qui nous sépare. »

La Morge devient ainsi la première rivière de Suisse romande, la deuxième du Valais et la septième de Suisse à obtenir le label « Rivière Perle PLUS ». Cette certification distingue la valeur écologique et paysagère exceptionnelle du cours supérieur de la rivière et l'engagement des communes de Savièse et de Conthey pour sa préservation, comme le souligne la présidente de Savièse : « Préserver une rivière comme la Morge est un choix, celui de reconnaître la valeur exceptionnelle d'un patrimoine naturel qui appartient à chacune et chacun d'entre nous, mais plus encore aux générations futures. »

Cette volonté commune a également été soulignée par Monsieur Philippe Germanier, municipal de Conthey, qui a insisté sur l'importance de préserver la ressource en eau et de la transmettre aux générations futures : « Chaque citoyenne et chaque citoyen doit prendre conscience de la richesse de l'eau, de l'importance de la préserver, de l'utiliser avec parcimonie et de laisser aux générations futures la possibilité d'en profiter comme nous pouvons en profiter aujourd'hui. »

Attribué pour une durée de cinq ans, le label « Rivière Perle PLUS » est un instrument volontaire qui distingue les cours d'eau intacts ou revitalisés ainsi que l'engagement des personnes et institutions qui œuvrent localement à leur préservation. En Suisse, moins de 4 % des rivières sont encore proches de l'état naturel, ce qui rend leur protection d'autant plus urgente.

La remise de la certification marque le début d'une nouvelle phase. Un groupe de suivi, piloté par les communes, assurera la planification et la mise en œuvre des mesures prévues dans le plan de développement. Cette collaboration permettra de renforcer durablement la protection de la Morge, tout en valorisant les actions déjà entreprises ces dernières années, notamment les mesures de revitalisation, la suppression de seuils et les projets de sensibilisation.



1^{er} rang, de gauche à droite : Philippe Germanier municipal de Conthey , Marie Zuchuat présidente de Savièse, Yasmine Schlatter responsable du projet au WWF Suisse , Marie Thérèse Sangra Chargée d'affaires WWF Valais, Gabriele Aebli directrice de l'association Rivières Perles

Contact presse

Sophie Sandoz, chargée de communication,

sophie.sandoz@wwf.ch - 021 966 73 71

Yasmine Schlatter, responsable du projet Rivières Perles au WWF

yasmine.schlatter@wwf.ch – 021 966 73 94

Marie Zuchuat, présidente de la commune de Savièse

marie.zuchuat@saviese.ch - 078 726 26 39

Philippe Germanier, conseiller municipal,

philippe.germanier@conthey.ch - 079 390 47 95